

BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

L'ANCIEN CHAPITRE DE QUEBEC

BERTRAND DE LA TOUR

PAR

P.-J.-O. CHAUVEAU



LEVIS

PIERRE-GEORGES ROY, EDITEUR

—
1898

BERTRAND DE LA TOUR



Dans le midi de la France, sous le climat délicieux de l'ancienne province de Guyenne, au confluent du Tarn et du Tescon, sur un plateau élevé et pittoresque se trouve la petite ville de Montauban, célèbre dans les guerres de religion, à l'époque des Albigeois et à celle des Huguenots. Comme plusieurs autres villes d'Europe, elle est moitié moyen-âge et moitié moderne. On y voit des constructions relativement récentes et de très vieux édifices ; on y trouve des restes de fortifications, et l'on peut même encore aujourd'hui pénétrer dans les souterrains

du château du fameux Prince Noir, qui par un tunnel avaient une issue de l'autre côté du Tarn, là où s'élève maintenant un faubourg tout moderne et comme une seconde ville.

Montauban a donné naissance à plusieurs hommes célèbres dont il conserve religieusement la mémoire ; les plus connus sont LeFranc de Pompignan, le général Guibert et M. Ingres, à qui la ville a dernièrement élevé, au milieu du jardin botanique, une statue de bronze sur un piédestal orné de bas-reliefs représentant les sujets de quelques-unes de ses compositions. Disons-le à l'honneur de la France, elle a plus que jamais le culte de ses grands hommes, et ce que vient de faire une ville de 30,000 habitants au plus devrait nous servir d'exemple.

Montauban eut autrefois certains rapports avec le Canada, lorsque nous importions des grains au lieu d'en exporter, c'est-à-dire dans les premiers temps de la colonie. Cette ville et sa voisine Moissac

faisaient, d'après Maltebrun, le commerce de *minoterie* avec la Nouvelle-France.

Parmi ses monuments, on remarque l'Hôtel-de-ville, érigé en partie sur les ruines du château du Prince Noir. Il contient l'ancienne salle d'armes très bien conservée et renferme un musée formé en partie par le grand peintre que nous avons nommé et qui s'est montré très généreux envers sa ville natale. La cathédrale, achevée en 1739, s'élève sur le Mont Auriol, sur l'emplacement d'une abbaye à laquelle Montauban doit son origine, de même qu'il tire son nom d'une éminence voisine, le Mont Alban, sur lequel un comte de Toulouse avait bâti un château. Il faut aussi mentionner l'église de Saint-Etienne, ancienne collégiale, et celle de Saint-Jacques, édifices de style ogival et dominé par une curieuse tour du quatorzième siècle.

Au dire de M. l'abbé Verreau, à qui je dois beaucoup de renseignements pour ce travail, le voyageur canadien qui se trouverait à Montauban un dimanche, et qui

assisterait à l'office du matin dans cette dernière église, serait témoin d'une cérémonie autrefois en usage au Canada, mentionnée dans le rituel de Mgr de Saint-Vallier, et, qui m'assure-t-on, s'est continuée encore en quelques endroits assez longtemps après la conquête. Immédiatement avant la messe, il verrait le clergé se former en procession et sortir de l'église ; et si sa dévotion ou sa curiosité lui conseillait de suivre avec la foule le curé qui asperge d'eau bénite les lieux qu'il parcourt, il arriverait bientôt à une petite place publique, voisine du jardin où se trouve la statue d'Ingres et qui faisait partie de l'ancien cimetière, but de la procession. Un petit monument de brique, sorte de piédestal surmonté d'une croix de fer, frapperait ses regards. Là dessus, ni bas-reliefs, ni inscriptions ; mais toute la ville de Montauban n'en sait pas moins qu'en cet endroit se trouvent les restes de Louis Bertrand de La Tour, décédé en 1780, à l'âge de 80 ans, doyen du chapitre de Montauban et curé de la paroisse de Saint-Jac-

ques ; et à cela, je dois ajouter que le même homme fut, à l'âge de 28 ans ou 29 ans, doyen du chapitre de Québec, grand vicaire de Québec, conseiller, clerc du Conseil Supérieur du Canada, et official ou juge du tribunal ecclésiastique que Mgr de Laval avait fait établir.

Tant et de si importantes fonctions n'avaient pas été imposées à un si jeune prêtre sans qu'il y eût en lui un mérite bien remarquable. Aussi la longue carrière de M. de La Tour, ses prédications, ses études, ses luttes et ses nombreux écrits que l'abbé Migne a republiés en 1855, justifient-ils parfaitement le choix de Mgr Dosquet et de la cour de France. Son nom un peu oublié en Europe y a été remis en honneur ; si peu de temps qu'il ait habité le Canada, il ne laisse pas que d'avoir été, sinon un compatriote, du moins un commensal de nos ancêtres, et il m'a semblé que l'on ne lirait point sans intérêt une étude sur un homme qui a vécu deux années dans l'ancienne capitale de la Nouvelle-France, prêché et chanté dans sa ca-

thédrale, siégé à côté du gouverneur, de l'évêque et de l'intendant, dans les séances parfois orageuses du Conseil Supérieur, qui de plus a écrit la vie de Mgr de Laval, et que la littérature religieuse et la science ecclésiastique de notre ancienne mère-patrie réclament aujourd'hui commé une de leurs gloires.

Louis Bertrand de La Tour naquit à Toulouse, cette vieille cité du Midi, déjà célèbre au temps de l'indépendance des Gaules, capitale d'Aquitaine, patrie des troubadours, de Clémence Isaure et du *Collège de la gais science* que cette dame illustre y rétablit, sous le nom d'Académie des jeux-floraux. Cette charmante institution subsiste encore dans notre siècle tout prosaïque ; un littérateur, ami des Canadiens, qui, lui aussi, passa quelques années à Québec et à Montréal, le regretté M. de Puibusque, y fut couronné, il n'y a pas encore bien des années.

On a cherché en vain l'acte de naissance de M. de La Tour ; mais il paraît certain qu'il vint au monde dans la dernière an-

née du dix-septième siècle ou dans la première année du dix-huitième (1700 ou 1701). Son père était avocat et d'une famille qui compta plusieurs *capitouls*, nom qui désigne une magistrature analogue à celle des échevins.

La jeunesse de notre héros est peu connue. Il est certain qu'il étudia à Paris, où il fut fait docteur en Sorbonne, qu'il entra au séminaire de Saint-Sulpice, puis à celui des Missions étrangères. M. Faillon affirme qu'il fut cédé par la première de ces maisons à l'autre qui manquait de sujets. Toulouse, où est né Cujas, possède une très ancienne et très célèbre Faculté de Droit dont fut doyen de nos jours M. Chauveau-Adolphe, jurisconsulte bien connu d'un grand nombre de mes lecteurs ; il est bien probable que le jeune de La Tour, dont le père était avocat, étudia le droit dans sa ville natale. Toujours était-il *doctor utriusque juris*, en même temps que très savant en théologie, et ces connaissances réunies motivèrent par dessus tout le choix de Mgr Dosquet. Ses lettres de pro-

vision, comme conseiller-clerc, enrégistrées au Conseil Supérieur et qui n'ont pas encore été imprimées, disent : " étant nécessaire de pourvoir de nouveau du dit office une personne dont la probité, l'expérience au fait de la judicature, la fidélité et affection à notre service nous soient connues, et ayant été informé que ces qualités se rencontrent en notre cher et bien aimé le Sr de La Tour, docteur en droit, doyen de l'église cathédrale de Québec, à ces causes, etc., etc."

Du reste, sous l'ancien régime, en vue des fonctions de conseillers-clercs, dans les cours supérieures, de juges des officialités et aussi de l'ingérence constante de l'état dans les affaires de l'Eglise, un grand nombre d'ecclésiastiques faisaient leur droit tout aussi bien que leur théologie. Des complications de toute espèce avaient déjà surgi dans la Nouvelle-France, à l'imitation de celles qui tourmentaient la mère-patrie, non seulement dans les rapports de l'Eglise avec l'Etat, mais encore dans ceux des diverses autorités et des

diverses communautés. Le chapitre de Québec lui-même avait ses dissensions intestines, indépendamment de ses difficultés avec les ordres religieux et avec le gouvernement ; on s'aimait en toute charité, mais on était toujours de part et d'autres bien résolu à ne céder qu'après avoir épuisé toutes les juridictions ; on pratiquait surtout cette maxime " qui aime bien châtie bien " ou si l'on veut " qui aime bien plaide bien. "

En se voyant nommé coadjuteur de Mgr de Mornay qui, lui, ne voulut jamais venir en Canada, et le chargea de l'administration du diocèse, Mgr Dosquet, qui connaissait le pays où il avait déjà passé deux ans, ne dut accepter qu'avec crainte une tâche si difficile. Il sentit toute l'importance d'amener avec lui un homme étranger aux querelles qu'il s'agissait d'apaiser, assez jeune pour se charger d'une large part du fardeau, assez déterminé pour ne reculer devant aucun obstacle, assez instruit dans le droit ecclésiastique et dans le droit civil pour dé-

brouiller tous les différends existants et ceux qui ne manqueraient pas de naître plus tard. Or, tel était M. de La Tour que Mgr Dosquet, ancien sulpicien, cédé comme lui aux Missions étrangères, devait bien connaître.

L'évêque de Samos (c'était le titre qu'il possédait depuis plusieurs années) s'embarqua donc à La Rochelle avec son grand vicaire, un secrétaire, M. de la Vernède de Saint-Poncy, et plusieurs autres prêtres. A bord du même vaisseau se trouvait M. Hocquart, intendant nommé pour remplacer M. Dupuy, que son intervention dans les difficultés ecclésiastiques avait complètement brouillé avec le gouverneur M. de Beauharnois. La traversée fut longue et faillit se terminer d'une manière tragique. Comme le remarque M. Ferland, les vaisseaux du roi n'étaient pas heureux ; il n'y avait pas quatre ans que le *Chameau* s'était perdu corps et biens sur les côtes du Cap Breton, désastre dans lequel avaient péri M. Chazel, nommé intendant, M. de Louvigny, nommé gouver-

neur des Trois-Rivières, plusieurs prêtres, jésuites, officiers civils et militaires, et six instituteurs dont la colonie avait le plus grand besoin. L'*Eléphant*, commandé par M. de Vaudreuil, fils du premier gouverneur de ce nom, et auquel on avait confié une cargaison humaine tout aussi précieuse, vint se jeter dans la nuit du 1er au 2 septembre 1729 (1) sur les rochers qui se trouvent entre le Cap Brûlé et le Cap Tourmente, à douze lieues de Québec. Le vaisseau fut perdu ; mais l'équipage et les passagers s'en tirèrent sains et saufs, non toutefois sans de grandes pertes pour quelques-uns d'entre eux, notamment pour Mgr Dosquet.

On se rendit à Québec les uns en chaloupe, les autres à pied, le long de la côte, et l'on dut y faire assez piteuse mine, arrivant naufragés et sans bagages. Je ne voudrais pas affirmer que cet accueil inhospitalier dont le pays n'était pourtant point responsable y ait été pour quelque chose ; mais c'est une coïncidence bien

(1) M. Faillon, *Vie de la sœur Bourgeois*.

frappante que ni l'évêque, ni le grand-vicaire, ni le secrétaire ne finirent leurs jours en Canada. Avant peu d'années, ils étaient déjà tous repatriés.

Pour donner une idée des difficultés que j'ai mentionnées, je me permettrai d'entrer dans quelques détails sur une affaire qui ne fut pas étrangère à la nomination de M. de La Tour, ni peut-être aux désagréments qui, d'après M. Faillon, l'engagèrent à repasser en France.

Le décès de Mgr de Saint-Vallier avait donné lieu à un singulier imbroglio. Son coadjuteur, M. de Mornay, était en France, et le bruit de sa démission avait même couru avant la mort de l'évêque. Les uns soutenaient que le siège était vacant ; les autres que Mgr de Mornay, nommé *cum futura successione*, devait être considéré comme évêque de Québec jusqu'à preuve du contraire. Dans le premier cas, le chapitre devait nommer des vicaires capitulaires ; dans le second, le doyen ou, en son absence, l'archidiacre prenait la préséance en attendant que l'évêque fût intronisé ou

qu'il eût fait connaître ses volontés. Le chapitre nomma des vicaires capitulaires dont M. Boulard fut le premier. M. de Lotbinière, l'archidiacre, en l'absence du doyen, avait d'abord paru se soumettre à cette décision; mais avisé par M. Dupuy, M. de Lotbinière protesta et ne voulut point reconnaître M. Boulard. Les funérailles de l'évêque défunt offraient la première et la plus solennelle occasion de régler les préséances. Mgr de Saint-Vallier était mort à l'Hôpital-Général, communauté dont il avait fait son œuvre de prédilection. Or, tandis que le chapitre se préparait à lui faire de pompeuses obsèques à la cathédrale et à le transporter d'abord dans toutes les églises de la ville, comme on l'avait fait pour Mgr de Laval, il arriva que l'archidiacre, qui était chapelain de l'Hôpital et se prétendait curé de Notre-Dame des Anges, le père de La Chasse, jésuite et directeur des religieuses, et M. Dupuy, exécuteur testamentaire du prélat, eurent l'idée de l'inhumer dans l'église de l'Hôpital, la veille du jour fixé,

et cela, sans avis préalable. Grand émoi dans tout Québec et plus tard dans tout le pays. M. Boulard et deux chanoines, députés par le chapitre, se rendent sur les lieux, mettent l'église sous l'interdit et déposent la supérieure, procédés que M. Langevin, dans son histoire du chapitre de Québec, trouve avec raison un peu rigoureux. D'après M. Ferland des amis du chapitre auraient sonné le tocsin en ville et publié que le feu était à l'Hôpital-Général. M. Dupuy, dans une de ses ordonnances, accuse les chanoines (1) de cette manœuvre, et de " s'être rendus tumultueusement et séditieusement à la tête du peuple qui les suivait en foule et par troupes, et se jeta confusément dans l'église du dit hôpital. " On s'était imaginé que l'évêque n'était pas réellement inhumé, mais on trouva la pierre de sa tombe fermée.

M. Boulard et le chapitre furent tra-

(1) Elles sont publiées dans le deuxième volume des *Edits et Ordonnances*.—Québec 1854. Aucune d'elles n'était signée.

duits devant le Conseil Supérieur, comme le fut plus tard un père récollet qui avait prêché en faveur du chapitre, et M. Dupuy rendit coup sur coup quatre ordonnances défendant aux vicaires capitulaires d'exercer leurs fonctions. La dernière est une réplique aux défenses faites par M. de Beauharnois d'obéir aux arrêts précédents, défenses que le gouverneur avait fait publier, au son du tambour, dans toute la ville.

Cette bizarre querelle qui nous montre bien tout le danger et tout le ridicule de l'intervention de l'Etat dans les affaires de l'Eglise, a donné naissance au premier poème qui soit sorti de la plume d'un Canadien, si toutefois les conjectures que l'on a faites sur son auteur ne sont pas erronées. Cette pièce pétillante de malice et de verve, et malgré quelques outrages à la prosodie et quelques vers faibles, elle dut avoir un grand succès auprès des contemporains qui se la passaient sous le manteau, avec le double attrait de l'anonyme et du fruit défendu.

On ne sera point fâché, peut-être, de faire connaissance avec ce premier-né du Parnasse canadien, véritable cousin-germain ou neveu du *Lutrin* de Boileau. Il débute d'après toutes les règles du poème héroï-comique :

“ Je chante les excès de ce zèle profane
 Qui dans les cœurs dévots enfanta la chicane,
 Et qui, dans une église, exerçant sa fureur,
 A semé depuis peu la discorde et l'erreur.
 Sous ce masque un chanoine abusant d'un vain
 Fier de sa dignité, méprisant le chapitre, [titre,
 Pour soutenir les droits de l'archidiaconat,
 Enterre de son chef un illustre prélat.
 C'est en vain qu'à l'envi partout on se prépare
 A lui rendre un honneur dont il fut trop ava-
 [re, (1)
 Lotbinière, assisté d'un juge et d'un bourreau,
 Le fait par des laquais traîner dans le tom-
 [beau. ”

Après l'invocation de rigueur à la muse, après le récit des causes de la querelle, le poète évoque la discorde et se tire assez

(1) Mgr de Saint-Vallier avait refusé de faire sonner les cloches à la mort du marquis de Vaudreuil, et il en fut blâmé. (Note de M. Jacques Viger.)

bien de ce lieu commun. La petite scène qui suit immédiatement est de main de maître. L'archidiacre se rend au palais avant le lever du jour, ayant été réveillé par la déesse qui avait glissé son poison dans toutes ses veines.

“ Il conte mot à mot sa déplorable histoire,
L'intendant, qui l'écoute, à peine ose l'en
[croire ;

Son épouse en frémit ; cette chère moitié
Dont le cœur fut toujours nourri dans la pitié,
Du droit de décider se croyant investie
Prend cent fois avant lui le chapitre à partie,
Et, poussant plus avant l'esprit de charité,
Lui suggère un dessein sur le champ médité.
S'il est vrai qu'aux grand maux il faut de grands
[remèdes,
Et qu'à de prompts secours il n'est rien qui ne
[cède,

Il en faut à ceux-ci, lui dit-elle, appliquer
Dont l'efficacité ne nous puisse manquer.
Le Conseil est à nous ; mais sa conduite lente
Ne nous servirait pas, au gré de mon attente ;
Une cause douteuse y languit trop longtemps ;
J'ai des chemins plus courts dont vous serez
[contents.
Puisque, malgré vos droits, le chapitre s'obstine,
Demain, sans plus tarder, lorsque le jour cessant

Aura fait du chemin retirer le passant,
Que la nuit sur la ville aura jeté ses voiles,
Vous irez tous les deux, guidés par les étoiles
Et suivis seulement de deux ou trois recors
De l'évêque défunt faire enlever le corps.
Vous en avez le droit, vous, comme grand vi-
[caire,
Et vous, exécuteur nommé testamentaire,
Tout vous sera facile, ou vous ne voudrez pas !
André, (1) sans balancer, marchera sur vos pas.
Vous serez secondés par le père Lachasse.
L'ouvrage sera fait avant qu'une heure passe,
Et par vos mains bientôt votre évêque enterré
Le chapitre à Boulard n'aura rien déferé,
Contents vous en serez, et de votre victoire
Partout la Renommée annoncera la gloire.
A ce noble dessein l'archidiacre applaudit ;
Par un tendre baiser l'intendant répondit
Et, bénissant le ciel qui lui montre la voie,
Tout le reste du jour se passa dans la joie."

Le premier chant se termine par le récit de l'exécution de ce complot, récit qui n'est pas, à beaucoup près, aussi habilement conduit que le complot lui-même.

Le second chant s'ouvre par un exposé de la situation, très vif et mordant et pro-

(1) M. André de Leigne, lieutenant-général de la prévosté de Québec.

bablement exagéré, ce qui est le privilège des poètes.

La discorde se rend à Montréal, mais elle en revient à sa courte honte, les Sulpiciens et le clergé étant unanimes à prendre la cause du chapitre. Même à Québec, M. de Lotbinière semble faiblir ; on parle d'un accommodement ; la déesse aux abois redescend aux enfers chercher de nouvelles armes. Il paraît qu'un des soupiraux de l'éternelle fournaise se trouve quelque part

“ A l'endroit où le fleuve, après bien des tra-
[vaux,
A celles de la mer, vient réunir ses eaux. ”

Les nouveaux poisons que la déesse rapporte de l'inferral séjour font merveilles ; le feu se rallume sur toute la ligne : tout le monde se reprend du plus beau zèle, de la plus noble fureur et la crise touche à son paroxisme, lorsqu'arrive le dénouement. On le devine, du reste ; c'est M. de Beauharnois qui apparaît comme le *Deus ex machina*, suivant l'antique précepte d'Horace.

“ Cependant de Boulard, Dupuy fait le procès ;
Le peuple révolté veut brûler le Palais.

Pour sauver son pasteur il n'est rien qu'il n'af-
[fronte.

Autour de sa maison il veille ; il s'en rend
[compte.

Personne de suspect ne peut en approcher ;
Les sergents par la ville à peine osent marcher.
Des huissiers du Conseil la troupe fugitive
N'ose aller au palais, fait le tour de la rive.

A ces extrémités l'illustre Beauharnois
Qui tient son œil d'amour sur l'église aux abois,
Par de sages discours prévient, conseille, presse ;
Après des deux partis par bonté s'intéresse ;
Mais Dupuy qui concourt à son malheureux sort
Vent que l'une des deux, la victoire ou la mort.
Dans ses fougueux desseins il ne peut se con-
[traindre

Et la paix à tout prix est seul ce qu'il peut
[craindre.

Beauharnois, qui le sait, veut encore prolonger ;
Mais la ciel en courroux le presse à l'en venger.
Il cède et sur Dupuy laisse tomber la foudre,
Le terrasse, l'écrase et le réduit en poudre. ”

Ce poème, qui a près de cinq cent vers, est attribué à M. Etienne Marchand, né à Québec, selon M. Tanguay, le 27 novembre 1707, ordonné prêtre en 1731, décédé

curé de Boucherville et grand vicaire à l'âge de 67 ans, et inhumé à l'Hôpital-Général de Québec. Ainsi, le poète qui a si peu ménagé les bonnes religieuses, aurait reçu leurs soins et reposerait dans leur église, auprès de Mgr de Saint-Vallier, dont il a raconté les funérailles d'une manière assez burlesque.

M. de Lotbinière est aussi mort à l'Hôpital ; mais il a été inhumé à la cathédrale, et près de lui repose en paix son ancien adversaire, M. Boulard.

Lorsque Mgr Dosquet prit les rênes de l'administration, il les reçut des mains de M. de Lotbinière qui, bien loin d'avoir été *réduit en poudre* comme son protecteur, M. Dupuy, s'était trouvé porté par les événements au faite des honneurs. Ainsi qu'on le pensait, M. de Mornay s'était démis de sa coadjutorerie ; mais cette démission ayant eu lieu après la mort de Mgr de Saint-Vallier, se trouva nulle aussi bien que la nomination qui fut faite d'un successeur. Le* nouvel évêque de Québec transmit sans retard une pro-

curation à M. de Lotbinière, qui prit possession en son nom et gouverna toute une année avec le titre de grand vicaire.

Quant à M. Dupuy, il fut la victime de toutes ces difficultés, bien puni, dira-t-on peut-être, d'avoir témérairement porté la main à l'encensoir.

M. de Maurepas, dans une dépêche citée par M. Langevin, s'exprime ainsi ;

“ Sa Majesté a été très surprise que le chapitre ait ignoré le droit de l'archidiacre d'officier à l'inhumation du corps et aux grandes fêtes, prérogative à laquelle seule il s'est fixé et dont le refus a donné occasion à ce qui s'est passé dans la suite

“ Les termes dont M. Dupuy s'est servi dans les ordonnances qu'il a rendues, sont si peu mesurés, et il paraît tant de passion dans sa conduite, que Sa Majesté qui n'avait pas lieu du reste d'en être satisfaite, s'est déterminée à le révoquer Sa Majesté lui marque que son intention est qu'il ne fasse plus les fonctions d'intendant du Canada, et de remettre les pa-

piers de l'intendance à M. d'Aigremont. " (1)

Les ordonnances de M. Dupuy, écrites d'un très grand style, étaient en effet plutôt des factums ou des thèses. Dans l'une d'elles, devançant Cavour et Bismark, il pose carrément le principe que l'Eglise est dans l'Etat et non l'Etat dans l'Eglise, puisque sans l'autre, celle-ci ne saurait subsister. Après cela, M. Ferland n'a pas tort de dire qu'il paraissait imbu d'idées parlementaires. M. de Beauharnois, pour son compte, trouvait (ce sont ses propres expressions citées par M. Ferland) " qu'il n'était pas aisé de vivre avec un homme d'une hauteur qui passe l'imagination. "

Le caractère de l'homme était-il la véritable source de tout le mal ? N'y avait-il pas en dehors de toutes les circonstances, une cause sociale et, pour bien dire, fatale ? M. Garneau croit l'avoir trouvée, et l'indique dans les termes suivants : " En

(1) M. d'Aigremont ! Le nom n'était pas malheureux après tout ce qui s'était passé.

général, le gouverneur et l'intendant étaient opposés l'un à l'autre ; c'étaient deux rivaux attachés ensemble par la politique royale pour s'observer, se retenir, se juger ; si l'un était plus élevé, l'autre possédait plus de pouvoir ; si le premier avait pour courtisans les hommes d'épée, l'autre avait les hommes de robe et les administrateurs subalternes ; mais ce système qui rassurait la jalousie du trône, divisait à jamais ces deux hauts fonctionnaires. Jusqu'alors l'intendant s'était rangé du côté clérical ; M. Dupuy allait désormais occuper la position du gouverneur qui s'était rallié au clergé ". (1)

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, troisième édition, deuxième volume.—On y trouve beaucoup de détails sur cette affaire. On y voit, par exemple, que M. Dupuy n'avait pas été tellement *terrassé* sur l'heure dans cette querelle commencée avec l'année, qu'il ne se débattit encore au mois d'avril. Le 30 mars, les troupes avaient été appelées une seconde fois sous les armes, et les officiers avaient déchiré à coups d'épées les nouvelles ordonnances du Conseil. Le gouverneur avait ensuite fait tirer de prison

Ces remarques sont, pour la plupart, très justes. Cependant n'y avait-il pas autre chose encore ? Cet intendant, ancien avocat-général, homme de science et de littérature, comme M. Talon, et possesseur de la plus belle bibliothèque qu'il y ait eu en Canada, sous l'ancien régime, et peut-être longtemps après, sous le nouveau ; ce superbe et opiniâtre intendant qui s'avisa de vouloir avoir derrière son banc dans l'église deux archers, le mousquet sur l'épaule, prêts à exécuter ses ordres, qui ne voulait point se rendre auprès du marquis de Beauharnois, lorsqu'il y était mandé, de crainte de compromettre sa dignité ; qui résista au gouverneur, lorsque celui-ci voulut trancher du Louis XIV et tenir une sorte de lit de justice au Conseil Supérieur ; qui, à propos des funérailles d'un évêque, encouragea un petit schisme dans l'Eglise, et faillit provoquer une petite guerre civile dans la colo-

ceux que le Conseil avait fait arrêter, et les avait reçus au château Saint-Louis. Des conseillers furent exilés, etc.

nie, n'était-ce point la Vieille-France se reproduisant en miniature dans la Nouvelle-France, la magistrature, le tiers-état s'affirmant contre la noblesse et le clergé, enfin, l'esprit du dix-huitième siècle, se manifestant déjà, de ce dix-huitième siècle que M. de La Tour, né avec lui, allait traverser jusqu'à la veille de sa terrible révolution, puisqu'il mourut l'année qui précéda la publication du fameux compte-rendu de Necker ?

L'allié de l'intendant, M. de Lotbinière, était le type d'une autre classe d'homme. (1) Issu d'une famille assez ancienne

(1) Voyez le précieux ouvrage de M. l'abbé Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada*. M. Eustache Chartier de Lotbinière avait épousé Mlle des Meloises dont il eut huit enfants. Une des filles fut religieuse à l'Hôpital-Général, un des garçons prêtre et curé de Lorette, un autre, récollet, un autre enfin fut le père du second orateur de notre ancienne Assemblée Législative. Il n'a point laissé d'héritiers de noms, et cette famille est maintenant représentée par les Harwood, les Joly et les Bingham. L'archidiacre était, du reste, un homme exem-

et qui avait déjà fourni un évêque et plusieurs dignitaires, il pouvait presque par droit de naissance arriver aux premières charges ecclésiastiques et, on l'a vu, il se montrait assez disposé à les prendre au besoin par droit de conquête. Blanchi au service de l'Etat comme à celui de l'Eglise, car il était veuf et membre du Conseil Supérieur lorsqu'il fut ordonné, il dut être médiocrement charmé de se trouver remplacé par un jeune prêtre arrivé de la veille dans le pays, de le voir présider le chapitre comme doyen, et prétendre, comme conseiller-clerc, à une place plus élevée que la sienne, à la table du Conseil Supérieur où lui-même continuait de siéger en vertu de son ancienne nomination.

Cette prétention pourtant ne fut pas admise du premier coup.

plaire ; la douleur de la perte d'une épouse chérie avait contribué à sa vocation, et c'était avec la plus évidente sincérité, qu'à l'âge de 38 ans, il avait renoncé à de grands avantages dans le monde pour se consacrer au service de Dieu.

Voici ce que dit M. de La Tour lui-même, dans la vie de Mgr de Laval :

“ Le successeur de M. de la Colombière, Canadien, qui n'avait jamais vu d'autre juridiction que celle de Québec, n'y prit aucune attention ; il descendit même, et ne prit que son rang de réception à la dernière place. En prenant possession de cette charge, après M. de Varenne, je fus surpris que le conseiller-clerc n'eût pas une place distinguée comme dans les Parlements. Je représentai que mes provisions, aussi bien que l'édit de création, portaient que les conseillers-clercs du Conseil, auraient les mêmes honneurs que les conseillers-clercs du Parlement de Paris. On m'opposa l'usage, et je répondis qu'il était trop récent pour servir de loi. Il fut convenu entre nous et ordonné par arrêt qu'on se pourvoirait devant Sa Majesté, pour la supplier d'expliquer ses intentions. L'année suivante, le Roi jugea en ma faveur et, par ses lettres patentes du mois d'avril 1730, il me donna la première place après le doyen des conseillers, sans

pourtant qu'il me fut permis de présider (1), ni de décaniser. Le Conseil s'y est conformé. ”

Evidemment la position du jeune grand vicaire était très difficile. Il n'y avait point que l'archidiacre qui pût se trouver froissé. M. de La Tour prenait le pas sur tous ces vénérables chanoines, sur tous ces anciens prêtres du Séminaire, dont quelques-uns étaient nés dans le pays, tandis que les autres y étaient venus depuis bien longtemps et avaient vu nos institutions se former et grandir sous Mgr de Laval.

Plusieurs autres causes d'impopularité aggravait pour lui celles qui étaient inévitables. Mgr Dosquet avait toute confiance, et peut-être une confiance trop visible dans son grand-vicaire. Il amoncelait les charges sur sa tête et, par conséquent, les orages aussi. Il lui confia la surveillance de toutes les communautés des femmes ; dans ce moment, c'était une mission très délicate, car toutes elles avaient ressenti le

(1) *Edits et Ordonnances*, publiés à Québec, 1854, premier volume page 524.

contre-coup des dissensions : les Ursulines, comme l'Hôpital-Général, en avait souffert ; les religieuses de l'Hôtel-Dieu n'étaient pas non plus restées étrangères à ces difficultés, comme on le voit par les lettres de la mère Duplessis de Sainte-Hélène, que M. l'abbé Verreau a publiées dans la *Revue Canadienne*. Comme si ce n'était pas assez, M. de La Tour fut de plus nommé official, c'est-à-dire, juge ecclésiastique, charge peu propre à lui gagner les cœurs.

Quoique très zélé et doué lui-même de beaucoup de talent et de fermeté, Mgr Dosquet passa pour être entièrement sous l'influence de son grand-vicaire ; en pareil cas, toute erreur, tout mal véritable ou présumé s'impute beaucoup plus volontiers que le bien à celui que l'on suppose être l'esprit dirigeant.

“ L'évêque de Samos, dit M. Langevin, sentit le danger de suivre les vues de M. de Lotbinière, très impliqué dans les différends et qui n'avait pas les mêmes idées que lui sur les lois canoniques. Il s'ap-

puya davantage sur La Tour, qu'il avait amené avec lui et qui était bien disposé à le seconder. Malheureusement M. de La Tour n'avait que 28 ans, et l'on reprochait sourdement à l'évêque "de lui renvoyer tout le détail du diocèse." Ainsi du moins s'exprimait M. Delorme, dans une lettre du 23 octobre 1730."

De son côté, la mère de Sainte-Hélène, écrit :

"Chacun se met en droit de nous charger de soins et de dépenses, et on ne sait à qui recourir. Nous avons un nouveau prélat qui ne fait rien par lui-même ; il a un grand-vicaire de 28 ans, à qui il renvoie tout le détail du diocèse ; quelque bien intentionnés qu'ils soient, comme ils ne font que d'arriver, qu'il n'y a qu'un an qu'ils sont en Canada, et qu'ils ne s'informent point des usages anciens, mais prétendent établir des règlements beaucoup plus sages que tout ce qui les a précédés, nous nous trouvons si désorientés que nous ne savons où nous en sommes."

Et ici je ne saurais résister au plaisir

de citer un autre charmant passage des mêmes lettres, lequel me paraît contenir plus d'un enseignement profitable :

“ Je vous avouerai confidemment que depuis que je suis en religion, je me suis, grâces à Dieu, garantie de tout parti. Il m'en a souvent coûté, car, pour me tenir droite entre deux penchants, j'étais tirillée de tous côtés, et on me croyait contraire à tout ce que je n'embrassais pas ; cependant après l'orage on me retrouvait en même posture, et j'étais approuvée. Il est vrai que, pour vivre ainsi, il faut presque mourir à tout. Cela met dans un tel dénûment que je crois pouvoir vous assurer, comme à mon amie, que dans tous les pays du monde je ne me trouverais guère plus dépaysée que je ne suis ici. Je me reproche souvent que, ne tenant à rien, je ne suis pas unie à Dieu, comme je devrais être ; mais c'est que, selon l'auteur de l'*Imitation*, après que nous avons tout quitté, nous ne nous sommes pas encore quittés nous-mêmes. Je ne laisse pas que de jouir d'une gran

de paix intérieure, et ces troubles publics ne l'ont point altérée, Dieu merci. Ma peine est d'entendre beaucoup de plaintes de choses qu'on ne peut pas approuver. En cela on est assez embarrassé pour sauver la charité ; elle ne nous aveugle pas et, pour consoler ceux qui souffrent, il faut bien convenir quelque fois qu'ils ont raison. La médisance et la calomnie règnent en Canada au delà de ce qu'on en peut penser. Notre vocation nous expose à une grande communication avec le prochain, en sorte que, malgré notre profession régulière, nous n'ignorons presque rien des mauvais bruits d'une ville. C'est un mortel ennui pour qui méprise les choses du monde, mais quoiqu'on ne s'y arrête pas, on en entend toujours trop. Plaignez nous donc, ma chère amie, et priez Notre Seigneur qu'il nous attache à lui d'une manière qui nous console des misères dont nous sommes témoins. "

Il y a, en effet, dans ces bonnes et sincères confidences l'explication d'un phénomène qui ne peut manquer de nous

frapper. Comment, se demande-t-on, est-il resté si peu de traces de toutes ces difficultés ? Comment le service de Dieu et le bien des âmes en ont-ils si peu souffert ? C'est sans doute parce que l'irritation était plus apparente que réelle, parce que beaucoup de pieuses et saintes âmes pensaient et sentaient comme cette digne religieuse ; c'est enfin parce que la Providence voulait seulement éprouver mais non pas frapper sérieusement cette Eglise naissante réservée à de si hautes destinées.

Cette querelle n'est que l'épisode le plus singulier entre plusieurs du même genre dans nos annales ecclésiastiques, et cependant aucune de ces tempêtes n'a laissé derrière elle de bien grands désastres. Il en était de ces secousses comme de ces tremblements de terre dont les mêmes annales nous donnent la description. Tout était renversé, bouleversé, et pourtant personne ne périssait, et l'instant d'après, on revoyait à leur place les édifices dont le faite avait semblé toucher le sol.

M. de Beauharnois me paraît donc être

dans le vrai lorsque, reprimandé par le ministre sur les plaintes de Mgr Dosquet, il répond tranquillement : " Le très-grand désordre dont vous avez été informé se réduit à quelques tracasseries assez communes dans les communautés de filles ; elles ont d'ailleurs une conduite régulière, et elles ont continué leurs attentions charitables pour les invalides et les insensés renfermés dans leur maison. "

Le zèle et la moralité incontestés de notre clergé et de nos communautés, à toutes les époques de notre histoire, corrobore ce que dit M. de Beauharnois, et sont loin d'être incompatibles avec l'état de chose qui existait alors. Dans ces temps d'épreuve on se surveille mutuellement, on s'observe mieux soi-même. Une eau trop tranquille finit par croupir et se corrompre. A ce compte les longues années de paix et de ferveur, les héroïques travaux et les succès éclatants de l'église du Canada auxquels des écrivains protestants rendent tous les jours d'involontaires hommages, n'auraient pas été payés trop cher par ces

agitations éphémères qui de même qu'en France, où tout finissait autrefois par des chansons, ont été gaiement résumées dans les malices inoffensives d'un poème héroï-comique.

On voit encore là la puissance d'une organisation forte sous une autorité souveraine. Dans les églises qui manquent de ce frein pour peu qu'on ne s'entende pas on a bientôt fait de former "*an Independant Congregation,*" d'élever doctrine contre doctrine, autel contre autel.

Pour en revenir à M. de La Tour et aux circonstances qui abrégèrent sa résidence au Canada; M. Faillon, qui lui pardonne difficilement d'avoir pris, lui ancien sulpicien, parti pour Mgr de Laval contre M. de Queylus, se montre beaucoup plus explicite que nos autres historiens.

"M. de La Tour, dit-il, ne fit pas un long séjour en Canada. Après environ deux ans d'une vie assez peu agréable par suite des résistances qu'il éprouva de la part de certains esprits qu'il avait entrepris de réduire, il prit le parti de repasser

en France. Son humeur trop caustique dont il ne réprimait pas toujours les saillies, et peut-être aussi un certain air de hauteur qu'on lui reprochait dans ses manières d'agir à l'égard des ecclésiastiques canadiens, ne contribuèrent pas peu, en éloignant de lui les esprits, à le dégouter de sa position à Québec." (1)

Il y avait, en effet, deux éléments bien tranchés, des Français et des Canadiens, dans le clergé et dans les communautés, comme dans l'armée et dans la société civile. Le nouveau venu n'était point sans préjugés contre l'habitant de la colonie. Il trouvait avec raison que rien ne se faisait aussi bien que dans la mère-patrie. L'ancien résident, le *Canadien*, comme on dit encore aujourd'hui pour distinguer les Canadiens-Français des Canadiens-Anglais, trouvait le nouveau venu bien exigeant. Si le colon ne savait rien faire à la perfection, il possédait une foule de sujets dans la mesure de ce qui était requis ; si le Français pouvait en montrer

(1) *Vie de la sœur Bourgeois*. premier volume.

au Canadien dans quelques spécialités, le Canadien pouvait donner au premier des leçons sur toutes les autres choses et principalement sur les plus essentielles dans un pays nouveau. D'un côté, l'on se croyait d'avance jaloué ; de l'autre, on se sentait d'avance méprisé. C'est une histoire de tous les temps et de toutes les colonies, et je pense qu'il ne faudrait pas remonter bien haut dans les événements contemporains pour en trouver des exemples.

Le gouvernement français, de son côté, avait une grande défiance des Canadiens ; M. de Lotbinière ne fut pas évêque, assure-t-on, parce qu'il était canadien ; M. de Longueuil, très certainement, ne fut pas nommé gouverneur, parce qu'il était canadien. Enfin, tout le monde sait combien la rivalité et l'antagonisme qui s'élevèrent entre le premier gouverneur canadien, qui fut aussi le dernier gouverneur de l'ancien régime, M. de Vaudreuil, et le marquis de Montcalm furent déplorablement à tous égards.

“ Ce pays de croix et de souffrances, ” comme l’appelle si bien la mère de Sainte-Hélène, n’avait pas pour tous indistinctement le même attrait. Il y en eut plus d’un qui regretta les oignons d’Egypte, qui, après avoir mis la main à la charrue, regarda en arrière, et ceux-là s’en prenaient aux hommes de ce qui était dans la nature des choses. D’autres, au contraire, s’éprenaient de cette vie nouvelle et difficile ; ils appréciaient le mérite et l’honneur de vaincre les obstacles qui entouraient la jeune et héroïque colonie ; et ils devenaient bientôt aussi attachés au Canada que les Canadiens eux-mêmes. Je n’ai pour ma part aucun doute que si M. de La Tour eût voulu surmonter ce qui restait encore de difficultés, ou s’il eût consenti à revenir lorsqu’on l’invita à le faire, il serait devenu un excellent Canadien. J’irai plus loin. Il me semble qu’il eût été très capable, avec cet esprit caustique que M. Faillon a signalé, de régenter d’importance les nouveaux venus à prétentions, qui auraient voulu lui en montrer.

Il est très-curieux de le voir aborder ce sujet, et le passage, suivant de ses *Mémoires sur Mgr de Laval* donne à penser qu'en admettant tout ce que dit M. Faillon, il avait fait depuis son départ de sages réflexions.

Le Conseil fut d'abord nommé souverain, parce qu'à l'exemple des parlements il juge en dernier ressort les affaires de la colonie. La Cour a depuis voulu qu'on le nommât seulement Conseil *Supérieur*, sans diminuer son autorité, sans doute par une sorte de délicatesse, pour ôter toute idée d'indépendance en écartant jusqu'au terme de *souveraineté* dans un pays éloigné où les révoltes seraient si faciles à former et si difficiles à détruire. Sans doute, dans les mêmes vues, on n'a jamais mis dans les premières places que des gens nés en France, dont les familles fussent une espèce d'otages de leur fidélité. On ne mettait dans les secondes places, non plus que dans le clergé, que peu de Canadiens. On est aujourd'hui plus facile,

et les Canadiens, en effet, ont le cœur tout français ; leur fidélité n'est pas douteuse."

Pour ce qui est de l'esprit caustique reproché par M. Faillon à M. de La Tour, il faut dire que toute sa vie et ses écrits montrent, en effet, un penchant très-vif pour la lutte et la polémique. Une verve intarissable et mordante se soutient à travers le déluge de volumes et d'opuscules dont il a inondé la France. Même dans la chaire sacrée, il se rapproche assez des moralistes profanes, et les tableaux qu'il trace d'un style vigoureux frisent quelquefois la satire.

Mais ces défauts sont rachetés par de bien grandes qualités. Esprit indépendant et convaincu, il frappe sans crainte amis et ennemis. Dévoué à la mémoire de Mgr de Laval, dont il s'est fait le biographe, il se permet cependant quelquefois de le critiquer, tout en justifiant la conduite du saint prélat dans ses difficultés avec M. de Queylus, et en soutenant ses vues contre les innovations de son successeur, Mgr de Saint-Vallier. Il paraît même que dans

la seconde partie de son ouvrage il avait poussé les choses assez loin pour que la famille de ce dernier évêque soit parvenue à en empêcher la publication, et nous ait privés d'un second volume bien précieux pour notre histoire. (1)

Ardent ennemi des Jansénistes, il ne ménage pas plus leurs adversaires, les Jésuites, lorsqu'il s'agit de théâtre, sujet sur lequel il s'était formé une opinion très rigoureuse. Ami des vieilles institutions de la France, il signale cependant certains abus avec tout le zèle et toute la hardiesse d'un réformateur. Enfin, il ne craint point de prendre en mains contre un grand nombre d'évêques, y compris celui de son diocèse, la cause de la liturgie romaine. Ses nombreux et savants écrits sur cette question forment comme un arsenal où l'on a été chercher les armes qui ont amené de nos jours le triomphe de la cause soutenue par lui avec tant d'ardeur et c'est en partie à cette circonstance que l'on doit la reproduction de ses œuvres.

(1) *Les Ursulines de Québec*, deuxième volume.

“ De La Tour, dit l'abbé Migne, dans la courte préface qu'il a mise à son édition, est le prêtre du monde entier qui a le plus fait pour la liturgie romaine.... Il est donc temps qu'un homme dont les œuvres liturgiques viennent de provoquer une si heureuse révolution, et dont les autres écrits peuvent opérer quelque bien soit enfin mis au grand jour et élevé au rang qu'il devait occuper. ”

Le caractère qu'indiquent les écrits de M. de La Tour est de ceux qui gagnent à être connus. On pardonne beaucoup à la franchise, à la sincérité, à la conviction ferme et honnête. Il a fait avec intelligence de nombreuses largesses dont j'aurai occasion de parler. Réellement bienveillant et bienfaisant, il était aussi cher à ses amis que terrible à ses adversaires. Tandis que ceux-ci l'accablaient d'injures, ceux-là, dit un de ses biographes, lui attribuaient les qualités privées les plus attachantes. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait regretté son départ et qu'on ait cherché à le retenir ou à le ramener au Cana-

da, malgré les déboires qu'il s'était attirés ou qu'un malheureux concours de circonstances lui avait valus.

Du reste, les débuts de Mgr Dosquet et de son grand-vicaire avaient été heureux. Ils est vrai que les événements s'étaient chargés de régler en fait, sinon en droit, la principale question entre M. de Lotbinière et le chapitre ; mais, pour en modérer les conséquences, pour apaiser les esprits, il fallait aux nouveaux venus autant de prudence que de fermeté. Des difficultés nouvelles naissaient à mesure que les anciennes trouvaient une solution. " Les principales, dit M. Langevin, roulaient sur la fixation des cures, sur la juridiction des biens ecclésiastiques, sur l'interprétation du droit canonique touchant les chapitres, sur l'état des communautés religieuses, et en général sur les attributions des différentes dignités ecclésiastiques." La question des cures datait du temps de Mgr de Laval : on sait qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours et n'a pas été une petite cause de difficultés et de

procès, tout récemment encore. Le gouvernement français insistait pour qu'un certain nombre de cures fixes fussent créées ; le chapitre avait pris sur lui d'en établir quelques-unes, ce dont Mgr Dosquet l'avait blâmé. La cure de Québec était elle-même au nombre des matières en litige pour une tout autre raison. Il était resté un certain embarras résultant des diverses dispositions prises par Mgr de Laval à ce sujet ; le chapitre et le séminaire prétendaient également au droit de nomination. Toutefois ce bénéfice fut offert à M. de La Tour par le séminaire avec, paraît-il, l'assentiment du chapitre. Ce simple fait prouverait, au besoin, la haute estime que tout le monde ressentait pour l'homme vraiment distingué que la colonie allait perdre. On ne connaît pas au juste la date de son départ. Le 5 octobre 1731, il fut chargé par le chapitre de Québec de veiller sur les propriétés que cette communauté possédait en France.(1)

(1) M. de La Tour était à encore Québec le 24 octobre 1731, car sa signature se trouve à

M. Hazeur de l'Orme, un des chanoines, avait eu la même mission en 1723, et il était resté depuis lors à l'abbaye de Maubec, dans le Berry, où sa réception, racontée par lui-même, offre une assez jolie scène de mœurs féodales.

“ Mon arrivée, écrit-il, a causé une joie universelle parmi tous ces pauvres habitants de Maubec lesquels, sans ordre de ma part, me reçurent sous les armes, tirant à mon arrivée dans le bourg, une quantité de décharges de coups de fusils, ce que faisaient les femmes et filles comme les hommes, criant hautement : Voici M. l'abbé de Maubec. Je vous assure, messieurs, que toutes ces acclamations ne laissaient pas que de me donner beaucoup à penser, et me firent dès lors connaître qu'il fallait nécessairement que ces gens là eussent été molestés. Car les évêques et autres qui sont passés ici n'ont jamais été reçus comme je l'ai été. Mon idée ne s'est pas trouvée fausse, comme vous le remar-

une délibération du chapitre de ce jour. On ne la retrouve pas plus loin.

querez ci-après ; le curé du bourg vint au devant de moi, me mena à l'église et y chanta un *Te Deum*, pour remercier Dieu de mon arrivée ; quelque temps après le *Te Deum* chanté, ils firent un grand feu de joie où ils tirèrent encore une quantité de décharges de fusil ; la cérémonie finie, ils vinrent tous me saluer et me témoigner la joie qu'ils avaient de voir une personne du chapitre en ce pays, et me contèrent les sujets de peine contre notre procureur et nos fermiers ; je vis plusieurs curés à qui M. Pepin a fait des procès sans beaucoup de raisons, qui me dirent hautement que si je n'étais pas venu, de concert avec les autres personnes qui sont dans la dépendance de l'abbaye, ils auraient envoyé à leurs frais et dépens un exprès en Canada avertir de ce qui se passait ici. ”

Si M. Pepin avait été trop rigoureux, il est possible que M. de l'Orme, si bien reçu, ait été trop indulgent. Toujours est-il que les affaires s'étant embrouillées de plus en plus, M. Fornel, chanoine, avait

été envoyé à son secours en 1728, et que celui-ci n'ayant point réussi, M. de La Tour allait tenter la même entreprise.

Il n'était pas homme à se plaire indéfiniment à l'abbaye de Maubec, même en supposant qu'on eût tous les jours tiré du fusil, chanté des *Te Deum* et fait des feux d'artifices en son honneur. L'archevêque de Tours l'attira dans son diocèse, le fit chanoine et official, le chargea de la visite des communautés religieuses, comme il en avait été chargé en Canada, et son grand talent pour la prédication ayant été remarqué, il commença bientôt cette longue série de stations, de retraites et de conférences à Toulouse, sa ville natale, à Amboise, à Loches, à Angers, à Bayonne, à Oléron et dans presque toutes les villes du midi, qui avec ses innombrables écrits, rendirent son nom familier à toute la France.

Du reste, une lettre collective et signée de six chanoines, qui lui fut adressée lorsque sa décision fut connue, ne laisse aucun doute sur ce point.

“ Nous sommes mortifiés d'apprendre par votre lettre, que vous ne pensez plus à vous rejoindre à nous, et que vous comptez sortir de notre corps. Cela ne doit nullement diminuer l'union qui est entre nous, nous vous prions de vous souvenir toujours de nous dans vos saints sacrifices, et d'être persuadé que nous serons toujours avec beaucoup d'estime et d'attachement, etc. ”

Ce n'est pas cependant qu'il n'y eût eu quelques petits nuages dans la correspondance du doyen avec le chapitre, restes des anciens démêlés à propos des questions d'argent, auxquelles je soupçonne M. de La Tour, d'avoir tenu beaucoup plus en sa qualité de docteur en droit civil que par intérêt. Les choses avaient été poussées à une saisie d'une part, et à un appel comme d'abus de l'autre. Ce litige avait été engendré par la grande affaire de M. de Lotbinière. Il n'est pas de procès digne de ce nom qui n'ait eu sa petite postérité. Il s'agissait de savoir si M. de

La Tour, arrivé depuis, devait payer sa part des frais.

Dans ses lettres, le chapitre paraît avoir la plus haute opinion de M. le doyen, à tous égards, excepté comme financier. Alors pourquoi l'avait-on chargé d'aller mettre ordre à des affaires qui avaient déjà fait le désespoir de plusieurs procureurs ?

Prédicateur avant tout, M. de La Tour, en arrivant, s'était mis à donner des missions aux fermiers des abbayes, qui, écrit-il, n'en avaient pas eues depuis un temps immémorial. Tandis que dans sa première épître aux chanoines (14 mars 1732), il leur annonçait cette bonne nouvelle, ceux-ci apprenaient, d'autre source, que les lettres de change tirées sur lui avaient été protestées.

M. l'éconôme de Québec ne trouva pas ces opérations bien brillantes, et, dans une très longue remontrance, dont le projet a été conservé, on dit, entr'autres choses peu agréables, qu'il est, sans doute bien édifiant de prêcher des missions, que l'on n'i-

gnore point le grand bien que peuvent faire les sermons de M. le doyen, en comparaison de ceux des curés payés par le chapitre ; mais, qu'après tout, c'est là le devoir de ces derniers, et que c'était celui de M. le doyen de ne pas laisser protester les lettres de change, chose qui pouvait faire grand tort au crédit de la maison. La réponse de M. de La Tour est assez piquante.

“ Rien n'est plus sage, dit-il, que les règles de médiocrité que vous donnez pour la distribution de la parole de Dieu : en effet, quand un chanoine de Québec prêche les fêtes et les dimanches, on doit être content de lui. Vous verrez par le succès des lettres de change de cette année, si la suspension des comptes, si la mission d'Orléans, si le voyage de Toulouse ont été la vraie cause du protêt des autres.”

Il explique ensuite que les lettres de change du chapitre seront toujours exposées à être protestées, tant qu'on les tirera sans tenir compte de l'augmentation des dépenses et de l'état de la gestion, enfin

tant qu'elles excèderont les revenus nets des biens. Après avoir montré que les nouveaux marchés qu'il a conclus feraient gagner considérablement, il ajoute : " Vous voyez, par là, que le spirituel n'est pas incompatible avec le temporel. " (Paris, 20 avril 1733).

Dans une lettre précédente (Toulouse, 22 mai 1732), il avait donné de sages conseils assurant le chapitre qu'en les suivant il y aurait moyen de rétablir les choses. Il est à remarquer qu'il traite les affaires d'une manière large et libérale ; mais qui n'en est pas moins conforme au véritable sens pratique. Il recommande d'arranger les titres, de mettre un intendant laïque sur les lieux, de mettre des troupeaux dans le pays, de pousser plus activement les procédures que l'on avait commencées pour obtenir le permis d'une coupe de bois, de refaire à neuf les édifices qui menaçaient ruine, au lieu de continuer le système de réparations coûteuses et insuffisantes ; enfin il se récrie au sujet de la mauvaise administration passée

et des procès que l'on s'était mis sur les bras. Un de ces litiges était, paraît-il, tellement odieux, que le parlement avait menacé le procureur d'interdiction, d'amende et d'emprisonnement, s'il formait de nouvelles oppositions.

“ Des réparations qui vous toucheront sans doute d'avantage, ” ajoute-t-il, “ ce sont celles qui regardent le service de Dieu. En effet, plusieurs des églises dont le chapitre était décimateur ou patron se trouvaient dans un état pitoyable ; celle du prieuré de Chezelles était tellement délabrée que l'évêque l'avait interdite ; presque toutes étaient très mal pourvues d'ornements ; à Neuilley, ” écrivait-il, “ il y a pour toute ressource une chasuble, une aube et deux amicts : tout cela sert également le jour de la fête (la Toussaint) et le jour des morts. ”

Si ces passages font honneur au zèle religieux et à la piété du doyen, ce qui suit montre également son bon cœur et son désintéressement (4 mai 1734).

“ Le séjour que je fais ici ne peut vous

nuire, puisqu'il ne s'était présenté encore personne qui voulût du doyenné, la place eut été toujours également vacante quand même j'aurais fait ma démission, comme j'ay été sur le point de la faire, et malgré les offres que m'a faites Mgr l'évêque de me conserver mon revenu, je lui ay déclaré et je vous déclare que je n'en veux rien toucher ; pour le prix qui peut me revenir je vous prie de d'employer partie à la décoration de l'église et partie en faveur des pauvres enfants du petit séminaire à votre choix. "

On sera peut-être surpris d'apprendre que le revenu net des abbayes de Maubec et de Lestrées, dont la gestion causait tant d'embarras, avec leurs prieurés, leurs juridictions, leurs métairies, leurs bois, leurs moulins, leurs étangs, leurs droits féodaux de toute espèce dépassait rarement 3,000 livres, et que toute l'ambition de M. de l'Orme, de M. de La Tour, et de tous ceux qui s'en sont occupés était de le faire arriver à 4,000 livres.

Le chapitre était pauvre et ce n'était

pas mauvaise volonté, s'il ne faisait point les choses plus libéralement.

On écrivait de Québec à M. de La Tour :

“ Les 4,700 livres que nous avons acquittées avec les frais de protêts, les charges indispensables du chapitre, pour payer les chantres, enfants de chœur, sacristains, organiste, pour l'aumônier du palais, M. Grouard, et autres, avec les dépenses ordinaires et extraordinaires de la sacristie, ont absorbé, cette année-là, tout le fonds de 8,000 livres, que nous avons en Canada, avec les 500 livres que nous recevons de la Fabrique ; vous n'en serez pas surpris vous-même si vous en faites le compte. Ainsi n'ayant à partager que les 3,000 que nous tirâmes sur M. de Lorme ; cette somme ne put produire que 408 livres pour vous, 308 pour les dignités, et 208 pour les chanoines. ”

La lecture de toute cette correspondance, et de celle de M. de l'Orme, m'a reporté par la pensée bien au delà du dix-huitième siècle. N'est-ce pas une chose étrange

que ces antiques abbayes, dont une avait été fondée par le roi Dagobert, aient été la propriété de chanoines de la Nouvelle-France, que les vieilles métairies qui en dépendaient aient été régies sur des ordres partis de Québec ! On a même vu qu'un délégué des curés et des fermiers avait été sur le point de venir porter leurs doléances à leurs seigneurs et maîtres, aux pays des Algonquins et des Hurons.

Cette vieille féodalité de la France, qui déjà menaçait ruine, comme les édifices dont il est question, devait s'écrouler avec fracas avant la fin du siècle. Un rejeton de ce système plus simple et moins chargé d'abus s'implantait en même temps dans notre sol : il devait grandir, se développer et mourir paisiblement au moment où la société dont il avait protégé les commencements, se croirait assez forte pour s'en rendre indépendante. Que de sujets de réflexions ! . . . Mais elles nous mèneraient trop loin, et si le lecteur le veut bien, nous reviendrons un peu en arrière dans notre

récit, que nous reprendrons à l'époque du départ de M. de La Tour.

Les dernières mentions qui sont faites de lui dans les registres du chapitre de Québec, se trouvent en 1732 et en 1734. Par une délibération en date du 12 octobre 1732, les chanoines l'autorisent à gérer leurs affaires une *troisième année*, conjointement avec M. de l'Orme, ce qui paraît étrange, car il y avait moins d'un an qu'il était parti. On lui tiendra compte de ses appointements comme s'il fût resté ici, y est-il dit, ne pouvant lui offrir aucune indemnité. En 1734, se trouve une autre délibération en faveur de M. de l'Orme seul, et la même année, les provisions de curé de Québec données à M. de Saint-Ferréol, par le supérieur du séminaire des Missions Etrangères de Paris, mentionnent la renonciation de M. de La Tour, *suo chirographo*, à ce bénéfice. On avait prié le supérieur de Paris de savoir le dernier mot de M. de la Tour, et en même temps on l'avait chargé par procuration de nommer un autre prêtre, si le doyen

refusait. Le chapitre protesta contre l'installation de M. de Saint-Ferréol. Tout ceci donne bien à penser que jusque-là on avait espéré ramener à Québec le jeune et brillant sujet qui s'en avait éloigné.

Mgr Dosquet, lui aussi, repassa en France ; son départ doit-il s'expliquer par celui de M. de La Tour ?

L'absence de celui qu'il avait choisi pour l'aider dans sa tâche difficile, fut-elle pour quelque chose dans l'affaiblissement de la santé de Mgr Dosquet ? La résidence de la ville et de l'évêché lui devint-elle pour cela désagréable ? C'est ce qu'il est peut-être permis de supposer ; toujours est-il que l'année suivante il construisit sa résidence de Samos, nom qu'il avait donné à une terre voisine de Québec, et dont il s'était fait l'acquéreur. (1)

(1) Le nom de Samos fut longtemps porté par un bois, maintenant en grande partie disparu, et où nos pères allaient faire des parties de campagne qui ne s'appelaient pas encore des *pique-niques*. La terre de Mgr Dosquet porte aujourd'hui les noms de Woodfield et de Bergerville. Elle est voisine de Spencer-Grange, pro-

De l'aveu de tous, il montrait dans les affaires beaucoup de zèle et de fermeté ; mais sa qualité de coadjuteur était un obstacle à ses entreprises. La Cour désirait qu'il y eût dans la colonie un évêque en titre, et l'évêque de Samos se décida à

priété de notre aimable et savant naturaliste et antiquaire, M. Lemoine. Le nom insignifiant de Woodfield fut substitué bien à tort au nom historique de Samos par le juge Mabane, qui acheta cette propriété des messieurs du séminaire. Dans une des charmantes esquisses de ses *Maple-Leaves*, M. Lemoine nous donne l'histoire de cette terre depuis Mgr Dosquet jusqu'à nos jours. On y voit que la maison du prélat était sur le bord de la côte, qu'elle ressemblait un peu au manoir de Beauport, qu'elle brûla en 1842, lorsqu'elle appartenait à notre botaniste canadien, M. Sheppard, dont la bibliothèque et la collection furent détruites en même temps. Comme tout brûle en Canada, la villa de M. Gibb qui la remplaça eut le même sort, et l'inscription sur une plaque de plomb que Mgr Dosquet avait fait mettre dans les fondations, et que M. Sheppard avait déposée au musée de la Société Littéraire et Historique de Québec, a aussi disparu dans un des deux incendies qui ont affligé cette institution.

passer en France, surtout pour presser Mgr de Mornay, de venir enfin lui-même gouverner son diocèse ou de renoncer à un évêché où il ne voulait point résider.

Toutes ces allées et venues des dignitaires ecclésiastiques, des fonctionnaires civils et même des simples particuliers ont, au premier abord, de quoi nous étonner, en songeant à la longueur et aux périls des voyages transatlantiques à cette époque. Mais c'est précisément la difficulté des communications qui en était la cause. Un correspondant de mauvaise volonté qui laissait repartir le courrier sans répondre s'assurait presque une année de repos et de tranquillité. Même en supposant une prompt réponse, si l'on ne s'entendait pas du premier coup, pour peu qu'il y eût plusieurs répliques, on se trouvait exposé à des délais interminables. A la Cour surtout où plus qu'ailleurs les absents ont tort, des gens aussi éloignés que ceux du Canada ne pouvaient guère s'attendre à avoir raison. Il arrivait donc assez souvent que l'on préférât aller voir soi-même

à ses affaires plutôt que d'en attendre des nouvelles.

Le 12 septembre 1733, Mgr de Mornay donna enfin sa démission, et ce fut encore M. de Lotbinière qui, l'année suivante, prit possession pour Mgr Dosquet. De retour au pays où il ne resta qu'une seule année, l'évêque de Québec se retira à sa résidence de Samos, et en 1735 il repartit pour l'Europe. Pendant quatre années, il espéra toujours revenir, mais il hésitait à le faire, à cause de ses infirmités. Enfin, le 5 juin 1739, il donna sa démission et fut remplacé par Mgr de Lauberivière, jeune et intéressant prélat de 29 ans, qui mourut douze jours après son arrivée, victime de son zèle envers les malades qu'une fièvre putride avait accumulés dans le vaisseau.

La dernière année que Mgr Dosquet avait passée à Québec fut donc, durant un long espace de temps, la seule pendant laquelle la Nouvelle-France eut un évêque en titre résidant. A cette seule exception près depuis la mort de Mgr de Saint-

Vallier, arrivée le 26 décembre 1727, jusqu'à l'intronisation de Mgr de Pontbriand, le 30 août 1741, cet immense diocèse fut gouverné par des coadjuteurs, des grands-vicaires ou des vicaires capitulaires. Un de ceux-ci, M. de Miniac, voulut aussi, lui, ne pas résider ; mais le chapitre révoqua sa nomination, ce qui était bien raisonnable. Si l'on ajoute à cela que Mgr de Laval et Mgr de Saint-Vallier avaient fait l'un et l'autre de longues absences, que ce dernier fut huit ans captif en Angleterre et passa en France à plusieurs reprises, on peut juger de l'importance qu'avait à cette époque une institution comme le chapitre de Québec, heureusement toujours composé d'hommes éminents par leur science, leur zèle et leurs vertus. On peut aussi juger de la gravité que prenaient les moindres affaires, et en y songeant on s'étonnera moins des misères dont les faiblesses humaines étaient sans doute pour une bonne part, mais que les circonstances rendaient presque inévitables.

Mgr de Mornay lui-même avait compris la vraie cause du mal, et pour y remédier il avait voulu donner à son coadjuteur tout le poids de son autorité, et cela, pour bien dire, sans réplique de la part de qui que ce fût. La lettre suivante, un peu sévère peut-être, qu'il adressa au chapitre, le prouve abondamment :

“ A Paris, 20 mai 1729.

Je ne répondray pas, Messieurs, aux articles particuliers de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La paix et la charité ne consistent pas dans les disputes, il faut en éviter toutes les occasions. Tenez-vous-en à ce que Mgr l'évêque de Samos, mon coadjuteur, vous dira de ma part. C'est lui seul qui est aujourd'hui investi de tous mes pouvoirs (et en cas même, ce qu'à Dieu ne plaise), mais pour prévenir toutes difficultés autant qu'on peut y pourvoir, en cas qu'il vint à mourir, je déclare que le gouvernement du diocèse sera entièrement dévolu à celui ou à ceux qu'il aura établi grand-vicaire ou

vicaire-général, selon le pouvoir que je lui en ay donné et qu'on ne pourra rien changer que par des ordres exprès et positifs de moy. Cette lettre servira de réponse à tous ceux du chapitre qui m'ont escri et auxquels je ne fais pas de réponse particulière, chargeant Mgr l'évêque de Samos, mon coadjuteur, de vous expliquer mes intentions. Je mets en luy toute ma confiance comme je lui ay donné tous mes pouvoirs. Aiez donc pour lui tous les égards que vous devez avoir pour celui qui va faire toutes les fonctions de votre évêque, qui le représente ou plustost qui représente la personne de Jésus-Christ, notre Sauveur, en qui je suis,

Messieurs,

Votre très humble et

très obéissant serviteur,

† LOUIS-FRANÇOIS de MORNAY,
évêque de Québec."

Mgr Dosquet mourut vicaire-général de Paris en 1777, à l'âge de 86 ans. Comme son ami, M. de La Tour, il eut la douleur

d'apprendre la perte de cette colonie à laquelle ils ne cessèrent tous deux de s'intéresser et où ils avaient fait beaucoup de bien, à travers beaucoup d'obstacles. "Les mandements de Mgr Dosquet," dit M. Brasseur de Bourbourg, "qui ne sont pas moins remarquables par leur précision que par la lucidité des pensées et du style, attestent sa vigilance et le soin qu'il prenait de son troupeau."

Ce fut sous son administration que se compléta l'établissement des Sœurs de la Congrégation, à Louisbourg, lequel fut de sa part l'objet d'une grande sollicitude (1),

(1) Mgr Dosquet était né à Lille ; entré d'abord dans la maison de Saint-Sulpice, il arriva au Canada en juillet 1721 et retourna en France le 15 août 1723. Il fut pendant ce temps missionnaire au lac des Deux-Montagnes et directeur des Sœurs de la Congrégation. Sa santé était déjà chancelante et ce fut la cause de son retour à Paris. Il passa alors au séminaire des Missions Etrangères qui l'envoya à Rome en qualité de procureur. Il y fut élevé à l'épiscopat par le pape Benoît XII, qui avait pour lui la plus haute estime, et le sacra de sa main évêque de Samos, le jour de Noël de l'année

et que l'on acheva de rebâtir le séminaire de Québec détruit une seconde fois par un incendie. Il y contribua largement et il donna aussi à cette institution sa terre et

1725. Trois ans après, il fut choisi pour coadjuteur de l'évêque de Québec. M. Faillon dit : "M. de Beauharnois et M. Hocquart, en annonçant son départ au ministre, écrivaient que ce prélat, quoique animé d'intentions pures et droites, partait néanmoins peu regretté des communautés religieuses, à cause de sa manière de gouverner qu'elles regardaient comme trop absolue. S'il était vrai que les communautés religieuses de filles eussent porté de lui ce jugement, il semble qu'il ne faudrait pas mettre de ce nombre celles de la Congrégation, quoique pourtant Mgr Dosquet y eût changé quelques usages établis par la sœur Bourgeois. Du moins ce prélat ne cessa de donner des marques sincères de son dévouement pour les Sœurs de cette communauté, et avant son départ de Québec, il leur fit don d'un tableau de prix pour leur église déjà enrichie par lui d'autres peintures remarquables."

M. Ferland, dans ses *Observations sur l'Histoire du Canada de M. Brasseur de Bourbourg*, justifie le séminaire de Paris des reproches que lui adresse cet auteur au sujet de Mgr Dosquet, qui,

sa maison de campagne de Samos. Il rendit d'importants services à l'Eglise du Canada après la conquête, et M. de La Tour et lui ne cessèrent de correspondre avec nos communautés religieuses, comme on peut le voir par les annales des Ursulines,

après avoir renoncé à son agrégation, prétendit avoir le droit d'être logé, nourri et entretenu par la communauté avec ses *quatre domestiques*. La communauté était probablement dans son droit, mais il est au moins malheureux qu'elle ne se soit pas entendu avec un homme qui s'était toujours montré si libéral. Les "quatre domestiques" et la maison de campagne de Samos indiqueraient le goût de ce qu'on appelle aujourd'hui *une grande existence*. Mgr Dosquet n'en était pas moins charitable et il fit de sa fortune le plus noble usage.

On s'explique difficilement les deux passages suivants du *Cours d'histoire du Canada* de M. Ferland, d'ordinaire si correct et si précis :

"Le roi lui fit nommer pour son coadjuteur M. Dosquet, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Samos *in partibus infidelium*"

"Quoique l'évêque de Samos dût connaître le Canada puisqu'il avait passé quelques années au séminaire de Québec." (Second volume, page 442).

les ouvrages de M. Faillon et celui de M. Langevin. Ce fut M. de La Tour qui, en 1752, fit imprimer à Montauban l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, rédigée par la mère Juchereau de Saint-Ignace, en collaboration avec cette mère Duplessis de Sainte-Hélène qui, dans ses lettres, parlait si irrévérencieusement du *jeune grand-vicaire*. Beaucoup plus tard, il publia dans la même ville la première partie de ses *Mémoires sur Mgr de Laval*, ouvrage assez souvent incorrect dans ses détails, mais charmant par la vérité de l'ensemble, la sincérité du langage, le mouvement, le naturel, et la vive sympathie de l'auteur pour le pays dont il s'est fait, au courant de la plume, un des premiers historiens. (1)

(1) Les œuvres reproduites par l'abbé Migne forment sept gros volumes in-4°, compacts et à deux colonnes. Les soixante volumes in-12 que M. Migne a ainsi fait revivre sont loin d'être l'œuvre complète de notre ancien grand-vicaire. La bibliothèque de la ville de Montauban en contient plusieurs autres et il avait laissé beaucoup de manuscrits inédits.

On se demande, non sans intérêt, ce qui serait arrivé si M. de La Tour fût resté en Canada. Serait-il parvenu à y retenir Mgr Dosquet ? Serait-il revenu avec lui, et n'est-ce point parce que Mgr Dosquet ne se décidait pas à retourner à Québec qu'il se démit de son doyenné ? Quel rôle tous deux auraient-ils joué dans les dernières et désastreuses années de l'ancien régime ? Cette effrayante activité intellectuelle, cette énergie morale dont M. de La Tour a fait preuve auraient trouvé mille moyens de s'exercer dans ce pays nouveau et malheureux ; mais dans quel sens et avec quels résultats ?

Ces questions sont sans doute oiseuses ; toutefois le biographe qui arrive à un point où la route se bifurque devant son héros, ne peut s'empêcher de jeter un regard curieux sur celle des deux voies qui n'a pas été suivie. C'est ce que nous faisons tous les jours en songeant aux événements de notre vie passée, à ce qui aurait pu être au lieu de ce qui a été. En approchant des grandes et fatales époques d'une his-

toire, révolutions ou conquêtes, ou se prend à rêver à ce qui aurait pu se passer si tel ou tel homme eût fourni sa carrière jusqu'au bout, de même qu'entraîné par les rapides vers une cataracte on s'accrocherait, si on le pouvait, au moindre arbrisseau de la rive.

La Providence a voulu M. de La Tour en Europe ; au lieu d'un zélé missionnaire, peut-être d'un évêque du Canada, elle en a fait un orateur sacré dont les sermons sont encore lus par les prêtres de toute la chrétienté, partout où s'exportent les grandes collections de l'abbé Migne. Au lieu d'être le dénonciateur sarcastique et véhément des abus administratifs qui ont amené la ruine du régime français en Amérique, rôle qui lui serait probablement échu, il a été l'ennemi acharné des Jansénistes et, longtemps après sa mort, le restaurateur de la liturgie romaine.



LES PLAINES D'ABRAHAM



Le nom de plaines d'Abraham se donne dans notre histoire à tout ce vaste plateau qui s'étend sous les remparts de Québec et qui se termine au sud par une côte abrupte et dentelée de petites anses sur le Saint-Laurent, et de l'autre par un coteau moins élevé qui le sépare de la vallée de la rivière Saint-Charles.

Le nom biblique, que porte cet endroit à jamais célèbre, n'a qu'un rapport très-éloigné avec le père des Hébreux ; il lui vient d'un certain Abraham Martin, qui possédait autrefois une partie de cette étendue de terre et qui ne songeait guère à se faire connaître de la postérité.

Si du reste il n'était point si remar-

quable au point de vue historique, ce lieu ne laisserait point que de mériter une grande réputation par la beauté du paysage que l'on y découvre. Deux grandes voies parallèles le parcourent, l'une du côté du Saint-Laurent, l'autre du côté de la rivière Saint-Charles ; la première s'appelle la *Grande-Allée* ou chemin Saint-Louis, l'autre le chemin de Sainte-Foye.

La première passe le long d'un vaste champ de course, que le vulgaire connaît plus particulièrement sous le nom des *plaines* ; c'est là qu'a dû se passer la plus grande partie de la première bataille.

De ce côté, les faubourgs n'ont pas encore envahi le plateau aussi loin que dans la direction de Sainte-Foye, la *Grande-Allée* est à peine bordée de maisons d'un côté ; l'autorité militaire s'étant réservée de grandes espaces, afin que l'on ne construise point trop près de la citadelle.

La vue n'y est point aussi étendue ; mais elle offre un coup d'œil plus singulier, surtout à l'endroit appelé *Buttes-à-*

Neveu, et qui fut longtemps le lieu des exécutions. De là, on voit une partie du bassin sans presque soupçonner l'existence d'une ville aussi grande que Québec, laquelle se trouve dérobée aux regards par les fortifications et les accidents de terrain. A peine quelques clochers et quelques toits de maisons révèlent-ils la présence de la vieille capitale. A gauche, le faubourg Saint-Jean se trouve en partie caché par la déclivité, et le faubourg Saint-Roch ainsi que la plus grande partie de la rivière Saint-Charles sont tout à fait invisibles. Les hauteurs de Lorette et de Charlesbourg, Beauport et la côte de Beau-pré paraissent tout rapprochés, et il semble qu'en descendant une petite côte on se trouverait de suite au milieu de ces belles campagnes dont les champs de toutes les nuances, les bosquets et les riantes et blanches habitations forment un tableau à la fois doux et austère, couronné par les Laurentides aux teintes d'un bleu sombre, dont les gorges et les découpures indiquent les régions inhospitalières qui s'étendent

entre les comtés de Québec et de Montmorency et la vallée du lac Saint-Jean.

Si, par un jour d'automne, vous suivez cette route, tandis que des troupes paradedent sur le vaste champ de manœuvre au son des clairons, et que, dans cette partie du bassin de Québec, qui est visible un peu vers votre gauche, les blanches voiles de la *flotte d'automne*, se succèdent les unes aux autres ; vous devez sentir battre votre cœur et votre esprit s'exalter aux souvenirs historiques de 1759.

Le chemin de Sainte-Foye offre un spectacle un peu différent. Il était moins facile peut-être avant l'érection du monument de 1760 de s'y absorber dans la méditation des événements passés. La route est bordée de nombreuses villas, et audessous s'étend la vallée riche et animée de la rivière Saint-Charles. Les populeux faubourgs de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, leurs chantiers de construction, les cheminées de quelques usines que l'on découvre en avançant, nous ramènent à la réalité, au présent moins héroïque et plus

industriel. Et puis l'on ne tarde guère à entrer dans le grand faubourg Saint-Jean, qui occupe précisément le site de la terre d'Abraham Martin.

Les deux combats du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760, ont occupé presque tout le plateau ; mais on peut dire que le premier s'est surtout livré sur le chemin Saint-Louis et le second sur le chemin Sainte-Foye.

Chaque position a aussi son monument, l'un élevé en l'honneur de Wolfe, à l'endroit même où il succombait, l'autre en l'honneur des braves de 1760, à l'endroit où se livrait le plus fort de la bataille, sur le site du moulin de Dumont.

Chacune de ces deux mémorables journées semble avoir eu sa mission providentielle.

Le combat du mois de septembre récompensait l'audace de Wolfe, châtiât les infamies du règne de Bigot et des autres manieurs d'argent, et soustrayait le pays au châtement terrible que la France elle-même allait subir pour l'immoralité et

l'impiété de ce siècle.

Le combat du mois d'avril était une belle revanche accordée au petit peuple fidèle et valeureux que le désastre de l'année précédente avait si cruellement désolé ; c'était le couronnement, utile seulement au point de vue moral, de toutes les inutiles victoires remportées dans les campagnes précédentes ; c'était, enfin, un dernier titre de noblesse ajouté à tous ceux qui devaient nous concilier l'estime et le respect de nos vainqueurs.

Mais cette seconde bataille, plus considérable sous quelques rapports que la première, a été pendant longtemps relativement inconnue, et comme jetée dans l'ombre par l'immense résultat que le 13 septembre avait acquis et que les événements subséquents confirmèrent. La mort des deux généraux, Wolfe et Montcalm, avait aussi donné à ce jour une auguste et touchante consécration, participant du martyr et de l'apothéose qui, plus que toute autre circonstance, était propre à frapper vivement toutes les imaginations. Quel

beau sujet, en effet, pour la poésie et la peinture, ces auxiliaires si puissants de l'histoire !

Ce fait, assez rare, de deux armées privées de leur chef au milieu de la bataille, s'était déjà vu dans nos guerres. M. de Beaujeu et le général Braddock, avaient tous deux succombé à la journée de la Monongahéla, et cette fois là, comme aux plaines d'Abraham, celui dont l'armée devait être victorieuse, était tombé le premier.

Tout concourait du reste à faire de la bataille du 13 septembre un grand événement historique. L'Europe, depuis ce temps, n'a guère su de nous autre chose. La chute de Québec, non-seulement décidait de la grande rivalité de la France et de l'Angleterre en Amérique, mais encore elle ajoutait un immense prestige à la Grande-Bretagne, en lui assurant pour toujours, vis-à-vis de la France, la suprématie maritime qu'elle possédait déjà ; chose dont on n'a compris toute l'import-

tance que plus tard, lorsque Lemercier a pu écrire :

“Le trident de Neptune est le sceptre du monde”

Cet événement hâta, il est vrai, la révolution américaine qui devait diviser l'empire des mers ; mais s'il est certain que c'est au détriment de l'Angleterre, il est encore douteux que ce soit au profit de la France.

Bien des choses avaient conspiré pour le succès de Wolfe, en dépit des obstacles insurmontables qui semblaient se dresser devant lui. L'arrivée de la flotte, saine et sauve, dans le port de Québec, après que plusieurs autres expéditions navales eussent échoué devant les difficultés de la navigation du golfe et du fleuve, le peu de succès des brûlots formidables qui avaient été préparés à grands frais, ces circonstances presque merveilleuses avaient été suivies d'autres plus merveilleuses encore. Ainsi, après avoir été défaits à Montmorency, où ils avaient essayé de déloger l'aile gauche de l'armée du général Mont-

calm, après avoir dévasté l'île d'Orléans et une grande partie de la côte du sud et impitoyablement bombardé et incendié Québec, sachant que les seuls points abordables de la rive nord au-dessus de cette ville étaient gardés par le colonel Bougainville, qui, à la Pointe-aux-Trembles, avait repoussé deux fois le général Murray, ce fut, pour les chefs de l'armée anglaise, une heureuse inspiration que celle de risquer un débarquement dans un endroit que Montcalm croyait inaccessible. Le succès des diverses feintes qui consistaient à simuler une attaque au Cap-Rouge et une autre sur le camp de Beauport, l'obstination de Montcalm, qui ne voulait point diminuer ses forces à Beauport, affirmant toujours que le moindre détachement suffirait à culbuter l'ennemi s'il osait gravir la côte escarpée qui borde le Saint-Laurent au-dessus de Québec, l'heureux stratagème par lequel Wolfe sut faire passer ses troupes pour un convoi de ravitaillement attendu à Québec et tromper ainsi la vigilance des sentinelles françai-

ses, enfin, l'ineptie de Vergor, qui commandait le poste en haut de la côte, à l'endroit du débarquement ; toutes ces choses forment un enchaînement bien étonnant et qui a frappé les écrivains anglais tout les premiers. Le tout fut couronné par l'imprudence et la précipitation avec lesquelles le général Montcalm livra la bataille, avec une partie seulement de son armée, sans attendre les troupes de la garnison et le corps d'armée de Bougainville, qu'il pouvait faire revenir du Cap-Rouge de manière à mettre les Anglais entre deux feux.

Aussi malgré l'incontestable valeur des milices canadiennes et des troupes françaises, l'armée de Wolfe, supérieure en nombre et commandée avec plus de sang-froid, ayant pour elle la nécessité de vaincre (car retraiter était chose impossible), eut-elle en peu de temps vaincu ses ennemis.

Outre la mort des deux chefs, la bataille fut, comme toutes celles de cette époque, meurtrière surtout pour les officiers. Plus de mille hommes manquaient à l'armée

française, tués ou mis hors de combat, et près de 250 prisonniers avaient été faits par les Anglais. Ceux-ci n'accusent, dans leurs dépêches, que 71 morts et 593 blessés. Parmi les blessés se trouvaient le général Monckton, commandant en second, ce qui fit passer le commandement entre les mains du général Townshend, le général Carleton, qui fut depuis si longtemps gouverneur de la colonie, et l'adjudant-général Barré.

Du côté des Français, les deux officiers qui commandaient en second, M. de Senezergues et M. de Saint-Ours, moururent de leurs blessures ; un grand nombre d'autres officiers furent tués ou dangereusement blessés.

Tout ce qui se passa à la suite eut le même caractère de fatalité pour la France. Les débris de l'armée battue, les troupes qui étaient restées au camp de Beauport et celles de Bougainville, au Cap-Rouge, réunies sous le commandement du chevalier de Lévis, descendu en toute hâte de Montréal, formaient encore une masse

imposante et auraient pu tenter, avec bonheur, une seconde affaire. De Lévis n'en doutait point, et, après s'être concerté avec M. de Vaudreuil, il fit dire à M. de Ramesay et à la garnison de tenir bon. Ce dernier était certainement un homme de mérite, et il appartenait à une famille dont tous les membres avaient fait bon marché de leur vie au service de la France ; cependant, sous l'impression pénible qu'avait causée la mort de Montcalm et pressé par les marchands, il céda, malgré les avis, ou plutôt les ordres de ses supérieurs, et il conclut une capitulation, qui lui avait été accordée par le général Townshend, trop heureux d'en finir aussi aisément. Dans le conseil de guerre, qui fut tenu chez M. Daine, maire et lieutenant de police, un seul des officiers de la garnison, M. de Piedmont, jeune homme dont le nom, dit M. Garneau, mérite d'être conservé, s'opposa à la reddition de la place.

Le général de Lévis, furieux de voir ainsi frustrer ses légitimes espérances, s'en exprima de la manière la plus énergique.

Mais s'il ne put de suite venger l'affront que la France venait de recevoir, s'il ne lui fut pas même donné, plus tard, de reprendre Québec, du moins une éclatante revanche illustra son nom, auquel la postérité vient de rendre de tardifs, mais de glorieux hommages.

De retour à Montréal avec M. de Vaudreuil, il expédia en France M. LeMercier sur un navire qui, par une chance inexplicable, traversa la flotte anglaise à Québec sans encombre ; et il ne songea plus qu'à se préparer pour attaquer cette ville au printemps, afin de s'en emparer et d'y recevoir les secours qu'il sollicitait avec instance. Comme deux autres armées étaient entrées dans la colonie, l'une par l'ouest et le fort Niagara, dont elle s'était emparé, l'autre par le lac Champlain, la domination française se trouvait réduite à l'espace compris entre le fort Jacques-Cartier, à la rivière de ce nom, près de Québec, l'Île-aux-Noix et le fort de Lévis, à la tête des rapides du Saint-Laurent. Les postes que la France possédait dans l'inté-

rieur, à l'ouest et au sud-ouest, se trouvaient isolés et comme perdus. Le territoire conquis, surtout aux environs de Québec, était ravagé et dévasté de la manière la plus cruelle. Sept ou huit milles hommes était tout ce que M. de Lévis pouvait réunir, en y comprenant des vieillards et des adolescents, et il n'avait qu'une artillerie de siège insuffisante. Ne point désespérer dans un tel état de choses, c'était d'un incroyable héroïsme. De fait, si le général Murray eût soupçonné que la France n'enverrait point de renforts, et s'il eût connu le véritable état des choses, il fut resté dans ses retranchements et n'eut point risqué une défaite inutile à son vainqueur.

Si les grandes actions se mesurent à la difficulté de l'entreprise, à l'exaltation de sentiment qu'il faut pour les tenter, la bataille du 28 avril mérite que l'histoire accorde au chevalier de Lévis une place au moins égale à celle de Wolfe. Il n'a pas tenu qu'à lui de mourir au milieu de sa victoire ; mais il n'en a été que plus

malheureux ; le sort de Wolfe lui eût épargné la douleur de voir son triomphe inutile et la cour de France l'abandonner avec une si cruelle lâcheté ; il n'aurait pas eu à souffrir les tortures morales qu'il dut éprouver lorsque, enveloppé dans Montréal par trois armées anglaises, il vit refuser les honneurs de la guerre à la poignée de braves qu'il commandait, menaça de se retirer avec eux dans l'île de Saint-Hélène, pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, et ne posa les armes que sur l'ordre formel de M. de Vaudreuil.

Les contre-temps, grands et petits, ne manquèrent point non plus dans cette nouvelle expédition. Lévis dû remonter le long de la rivière du Cap-Rouge, trop bien défendue à son embouchure, et déboucher, à la pluie et au tonnerre, sur les hauteurs de Sainte-Foye par les marais de la Suède. Murray avait été prévenu de son arrivée, qu'il croyait secrète, et il trouva plus de 2000 hommes rangés sur le plateau, où il avait du reste tant de difficulté à s'établir.

L'espèce de malheur qui s'attachait à chaque instant à la cause de la France, dans les plus petits détails, a été vivement sentie par tous les écrivains contemporains, et la Religieuse de l'Hôpital-Général, qui nous a laissé une relation du siège de Québec, (1) en a été surtout frappée.

Parlant de l'aventure extraordinaire du canonnier de l'armée de Lévis, recueilli sur les glaces dans le port de Québec, elle dit : " Le pauvre homme, saisi et effrayé des risques qu'il venait de courir, ne fut pas en état de dissimuler ; il dit avec franchise qu'il était un des canonniers de l'armée, qui était à deux lieues de Québec ; qu'en voulant monter un canon, le pied lui avait manqué, que la glace l'avait emporté et fait dériver malgré lui ; jusque-là, la marche de l'armée avait été secrète. Pour le moment, ce secret développé nous parut

(1) Mémoires historiques publiées par la Société Littéraire et Historique de Québec, deuxième volume.

On trouve aussi cette relation en brochure, publiée chez Carey, en 1855.

de mauvais augure, et *dirigé par une puissance* à laquelle on ne put s'opposer. ”

Et plus loin : “ Notre armée, ignorant le trait de Providence qui venait de se passer à l'avantage de l'ennemi, continua sa marche. La nuit du 27 au 28 fut des plus terribles. Le ciel semblait vouloir combattre contre nous. Le tonnerre et les éclairs, peu communs dans cette saison en ce pays, nous annonçaient par avance les coups de foudre auxquels les nôtres allaient être exposés. La pluie, qui tombait à seaux, et les chemins impraticables par la fonte des neiges, ne lui permettaient point de marcher en ordre. M. de Bourlamaque, second général des troupes de terre, se trouva à la vue des ennemis, à la tête des premiers bataillons, sans avoir eu le temps de les ranger. ”

Le chevalier de Lévis arracha, pour bien dire, cette dernière victoire à la Providence ; car les avantages étaient tous du côté de l'armée de Murray, dont les forces, quoiqu'en aient dit plusieurs écrivains, étaient à peu près égales aux siennes.

A la bataille du 13 septembre, Montcalm avait sa droite sur le chemin de Sainte-Foye, et sa gauche sur le chemin Saint-Louis, à la hauteur des Buttes-à-Neveu. Wolfe lui faisait face sur toute la ligne et commandait en personne, à la droite, les grenadiers de Louisbourg ; ce fut en chargeant à leur tête qu'il reçut les coups de feu dont il mourut.

A la bataille du 28 avril, le général Murray avait aussi étendu sa ligne sur la plus grande partie du plateau, sa droite s'appuyait au coteau Sainte-Geneviève, sa gauche à la falaise qui borde le Saint-Laurent.

Le 28 avril, les Anglais attaquèrent les premiers, jouant le rôle qu'avaient joué les Français le 13 septembre.

Mais il y avait cette immense différence qu'au 13 septembre, les Anglais étaient déjà bien établis et bien rangés en bataille, lorsque l'armée de Montcalm, après avoir laissé en toute hâte le camp de Beauport, arriva sur les plaines, tandis que, le 28 avril, l'armée du général Lévis n'avait

pas encore pris position lorsqu'elle fut attaquée ; de plus, elle devait être excédée de fatigue, ayant passé deux jours en marche ou en escarmouches par un temps affreux.

Lévis n'avait que 3 pièces d'artillerie à opposer à 22 bouches à feu.

Aussi le dernier combat fut-il plus acharné que le premier. La lutte fut surtout terrible au centre où se distingua M. de Repentigny à la tête des milices de Montréal et sur l'aile gauche de l'armée française, au moulin de Dumont, abandonné, pendant la nuit, aux troupes françaises, que celles-ci avaient évacué à leur tour et que les grenadiens de la reine, sous le commandement de M. d'Aiguebelles, reprirent après un combat furieux contre les montagnards écossais du colonel Frazer. La déroute de l'aile gauche de l'armée anglaise, vivement attaquée par le colonel Poularier, à la tête du Royal Roussillon, et par M de Saint-Luc avec un corps de Canadiens, décida du sort de la bataille.

On ne s'accorde point sur le nombre des

tués et des blessés pas plus que sur le nombre des troupes engagées. On peut dire, cependant, que près de 3000 hommes furent mis hors de combat, ce qui est une forte proportion sur le nombre des combattants.

Dans sa perte, l'armée française comptait cent quatre officiers tués ou blessés ; parmi les premiers se trouvait le brave colonel Rhéaume, qui commandait un des bataillons de la milice de Montréal, et parmi les derniers, M. de Bourlamaque, qui commandait l'armée en second.

Tels sont, en peu de mots, les deux événements qui ont illustré les plaines d'Abraham.

Ce ne fut que longtemps après que l'on songea à en perpétuer la mémoire par des monuments. Le professeur Silliman, lorsqu'il visita Québec, en 1819, fut étonné de ne trouver d'autres souvenirs de Wolfe que la curieuse statue en bois peint qui se voit dans une niche au coin de la rue du Palais. " Quand j'exprimai, dit-il, ma surprise à un officier de l'armée anglaise, il me fit observer (ce qui aurait dû me frap-

per moi-même si j'y eusse réfléchi quelques instants) qu'il fallait tenir compte des sentiments de la population française, et que l'érection d'un monument à la gloire du général Wolfe pourrait l'offenser. ”

Quelques années plus tard, lord Dalhousie, par une heureuse et noble inspiration, sut honorer à la fois la mémoire de Wolfe et celle de Montcalm. Le 1er de novembre 1827, il convoqua, au château Saint-Louis, une assemblée des citoyens, y prononça un discours et nomma un comité chargé de l'exécution de son projet. Le 27, il posa solennellement la première pierre du monument qui se voit dans le jardin du gouvernement. Ce site fut alors préféré à celui des plaines d'Abraham, parce que l'on se proposait d'élever une colonne à l'endroit où, d'après la tradition, Wolfe mourut entouré de quelques-uns de ses officiers. Le site choisi offrait plusieurs avantages, celui de frapper d'abord la vue de l'étranger et de tenir constamment sous les yeux de la

population les noms des deux héros. Placé au milieu d'arbres déjà vieux, quoique encore très beaux et verdoyants, commandant la vue de toute la rade, l'obélisque de Wolfe et de Montcalm est un des objets qui se gravent le plus fortement dans la mémoire de tous ceux qui visitent Québec. (1)

La cérémonie de la pose de la première pierre fut faite avec une grande pompe civile et militaire ; une courte allocution fut prononcée par lord Dalhousie, et des discours en forme de prières par l'aumônier (*chaplain*) de la garnison, le Dr Mills, et par l'aumônier provincial, le Dr Harkness. Un ancien compagnon d'armes de Wolfe, M. Thompson, alors âgé de 95 ans, fut invité par lord Dalhousie, dans les termes les plus flatteurs, à donner sur la pierre les trois coups d'usage. (2)

Le monument a, en tout, 65 pieds de hauteur. Sur le cénotaphe, au bas de

(1) Le dessin en fut fait par le capitaine Young, du 79^e ou Cameron Highlanders.

(2) M. Thompson est mort, en 1880, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

l'obélisque, est cette belle inscription, due au Dr Fisher :

Mortem Virtus Communem
Famam Historia
Monumentum Posteritas
Dedit.

Cette inscription est du côté du fleuve.
En arrière est celle-ci :

Hujusce
Monumenti in Virorum Illustrium Memoriam
Wolfe et Montcalm
Fundamentum P C.
Georgius Comes de Dalhousie
In Septentrionalis Americæ Partibus
Ad Britannos Partinentibus
Summan Rerum Administrans ;
Opus per Multos Annos Praetermissum
Quid duci Egregio Convenientius ?
Autoritate Promovens, Exemplo Stimulans
Munificentia Fovens
A. S. M D C C C X X V I I
Georgio IV Britanniarum Rege.

Du côté du nord on lit le nom de
Montcalm, et du côté du sud celui de
Wolfe, l'un et l'autre en gros caractères.

Deux monuments à la mémoire de Wolfe ont été élevés en Angleterre, l'un dans sa paroisse natale, Westerham, dans le comté de Kent, et l'autre dans l'église de Westminster, aux frais de l'Etat et sur un vote de la Chambre des Communes du 21 de novembre 1759. La prise de Québec avait été annoncée au Parlement par les Commissaires du Roi, dans le discours d'ouverture, le 13 de novembre, dans les termes suivants : " La conquête de tant de places importantes en Amérique, ainsi que la défaite de l'armée française en Canada et la prise de Québec, capitale de ce pays, font le plus grand honneur au courage et à l'habileté des officiers de l'armée et de la marine, et jettent le plus grand éclat sur l'intrépidité de nos troupes."

Lord Aylmer voulut que l'endroit même où le héros anglais mourut fut aussi consacré par un monument, et il fit ériger une petite colonne tronquée avec cette simple inscription :

Here died
Wolfe
Victorious
Sept. XIII
MDCCLIX

On lit dans le grand ouvrage de Bouchette, qu'un des quatre blocs de granit que le major Holland, alors arpenteur-général, avait placés sur les plaines d'Abraham pour y indiquer la méridienne qu'il y avait tracée, occupe précisément le coin d'une redoute où Wolfe expira. Il n'y avait donc pas à s'y tromper. On trouve, sur les plaines, un grand nombre de ces blocs erratiques de gneiss, de granit, ou de hornblende, qui paraissent appartenir à la formation des Laurentides ; et le lieutenant Baddley, dans sa description géologique des environs de Québec, a dit, avec raison, qu'une pyramide, composée de ces énormes pierres, formerait peut-être le plus beau monument qu'on pût élever aux héros du 13 septembre. Toutefois, cette idée ne fut point suivie, et lorsque le monument de lord Aylmer com-

mença à tomber en ruines, tant à cause du climat que de l'absence de toute protection contre les vagabonds qui se sont assez longtemps donné rendez-vous dans les environs de ce lieu célèbre, une colonne surmontée d'un casque et d'une épée antiques, fut élevée par l'armée anglaise. Voici l'inscription que porte le piédestal de la nouvelle colonne, en sus de la première qu'on y a copiée :

“This pillar was erected by the British Army in Canada, A. D. 1849. His Excellency, Lieutenant General Sir Benjamin d'Urban being Commander of the Forces, to replace that erected by Governor General Lord Aylmer in 1812, which was broken and defaced, and is deposited beneath.”

Lord Aylmer suivit en outre l'exemple de lord Dalhousie, et, dans sa sollicitude pour la mémoire de Wolfe, il n'oublia pas non plus celle de son illustre rival. Comme la tombe de Montcalm attendait encore l'épithaphe latine composée, peu de temps après l'événement, par l'Académie des

Inscriptions et Belles-Lettres, dont ce héros était membre, il fit mettre dans l'église des Ursulines, un marbre portant ces brèves et sublimes paroles :

Honneur à Montcalm !

Le destin, en lui dérobant la victoire,
L'a récompensé par une mort glorieuse.

A l'anniversaire séculaire de l'événement, les citoyens de Québec eurent la satisfaction de placer, près du chœur de cette église, un cénotaphe de marbre blanc portant les armes des Montcalm et l'inscription de l'Académie. Le marbre que M. de Bougainville avait expédié au Canada en 1761, avec la permission du roi d'Angleterre, ne s'est jamais rendu à sa destination ; on croit que le vaisseau à bord duquel il fut mis fit naufrage.

Cette inscription, toutefois, mentionne une circonstance qui est fort contestée, celle de la fameuse bombe qui aurait creusé d'avance la sépulture de Montcalm.

Le souvenir de la seconde bataille des plaines d'Abraham a été, pour bien dire, évoqué par le beau chapitre que M.

Garneau lui a consacré dans son *Histoire du Canada* : et la découverte de nombreux ossements, près du chemin de Sainte-Foye, suggéra à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec l'idée d'élever une colonne à la mémoire de Lévis et de Murray, et à celle des braves qui combattirent sous leurs ordres. Trois imposantes cérémonies ont permis à plusieurs représentants successifs de notre gracieuse souveraine de prendre part à ce grand acte de justice. Le général Rowan, le 5 juin 1854, à l'occasion de la cérémonie funèbre par laquelle on donna la sépulture chrétienne aux ossements retrouvés ; sir Edmund-Walker Head, le 19 juillet 1855, lors de la pose de la première pierre, et, enfin, lord Monck, le 19 octobre 1863, lors de l'inauguration du monument complété par la statue donnée par le prince Napoléon, ont noblement terminé l'œuvre commencée par lord Dalhousie et continuée par lord Aylmer.

La présence du commandant Belvèze,

en 1855, avec l'équipage du premier vaisseau de guerre français qui aît remonté le Saint-Laurent depuis la cession du pays, et, en 1863, celle du baron Gauldrée Boilleau, le premier consul général que la France ait accrédité en Canada, sont aussi deux coïncidences on ne peut plus heureuses.

Le monument actuel consiste en une colonne de bronze cannelée placée sur un piédestal de belles proportions, qui repose lui-même sur une base en pierre. Une statue de Bellone la couronne : elle porte la lance et le bouclier mythologique et est tournée vers cette partie du champ de bataille qu'occupait l'armée française. Quatre mortiers en bronze sont placés à chaque coin du piédestal. La face qui regarde le chemin de Sainte-Foye porte cette inscription : "AUX BRAVES DE 1760—ERIGÉ PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, 1860." Du côté de la ville, le nom de MURRAY se lit au-dessus des armes et des emblèmes de l'Angleterre ; du côté de

la campagne, celui de LÉVIS, au-dessus des armes et des emblèmes de la vieille France. En arrière, se trouve un bas-relief représentant le moulin de Dumont et les armes et les emblèmes du Canada. (1) La statue a dix pieds de hauteur, et le monument en a soixante-quinze en tout.

Rien ne manque plus aujourd'hui à la gloire des combattants du dernier siècle, de ceux qui ont été les nobles instruments de la Providence dans les plus grands événements de notre histoire. Le Canada a racheté sa longue indifférence, et il est démontré, une fois de plus, que ce n'est pas une vaine formule dont on se sert lorsqu'on en appelle tous les jours à la justice de la postérité.

(1) Le dessin de ce monument a été fait par M. Charles Baillargé.



BIBLIOTHEQUE CANADIENNE